

tannique et du grand fleuve Fraser. Tous les saumons du Pacifique fraient dans les eaux douces. Le jeune saumon descend vers la mer et, une fois qu'il a atteint la maturité, remonte en eau douce pour frayer et, après le frai, mourir. Les prises les plus volumineuses interviennent lorsque le saumon, au début de la saison du frai, pénètrent dans les estuaires à la marée montante. Les pêcheurs de la Colombie-Britannique en prennent environ 150 millions de livres par année à l'aide de seines à poche, de filets maillants et de lignes traînantes. Une large tranche de la prise est mise en conserve, la production atteignant jusqu'à 2 millions de caisses (une caisse renferme 48 boîtes de 1 livre) certaines années.

La vie en eau salée du saumon, naturellement, échappe en grande partie à l'action de l'homme. Aussi, les efforts actuels visant à la conservation tendent surtout vers trois objectifs: assurer que les pêcheurs ne prennent pas le saumon en nombre trop considérable pour empêcher la ponte nécessaire aux futures montaisons, améliorer les frayères atteintes par les progrès industriels et les perturbations naturelles et protéger le jeune saumon entre sa sortie du gravier et son arrivée à l'eau salée.

Comme les mœurs toujours les mêmes du saumon le rendent très vulnérable, une stricte réglementation est appliquée. Des règlements régissent la dimension des filets et les méthodes d'utilisation. Certaines étendues, situées d'habitude près de l'embouchure des cours d'eau, sont fermées à la pêche en tous temps. La réglementation, qui se fonde sur de longues recherches biologiques, est efficace et on peut dire que la pêche est bien administrée maintenant de façon à assurer un rendement constant. Le rendement, cependant, dépend en grande partie des conditions qui règnent dans les cours d'eau et les lacs, surtout du niveau et du débit d'eau. Les fluctuations de ces deux éléments peuvent être très prononcées et donner lieu à de grandes pertes lorsqu'elles sont extrêmes. Les mesures visant à améliorer les cours d'eau, en particulier pour régulariser le débit, promettent fort d'augmenter le rendement et font l'objet d'une étude constante. Les barrages hydro-électriques et les endiguements pour fins d'irrigation et de prévention des inondations offrent des obstructions à la montée du saumon vers les frayères des grands cours d'eau. Les barrages hydro-électriques ne sont pas, cependant, les seuls obstacles. Les chutes naturelles et les étendues d'eau turbulente et rapide la gênent tout comme les embâcles de billes jetées à l'eau sans soin ou les troncs d'arbres abattus par le vent. Il y a moyen de trouver remède à la plupart de ces barrières et les fonctionnaires de la pêche s'en occupent. La responsabilité du maintien de la pêche du saumon et d'autres poissons anadromes de la Colombie-Britannique incombe au gouvernement fédéral par le canal de son ministère des Pêcheries. (On appelle "anadrome" les poissons qui, comme le saumon, quittent la mer à certaines saisons pour remonter les cours d'eau et pondre leurs œufs.) Lorsque les aménagements hydro-électriques et d'autres entreprises industrielles ont mis en danger la montaison du saumon, les problèmes posés ont été réglés en collaboration à la satisfaction de tous les intéressés et des dispositifs ont été installés pour protéger le poisson.

Les études de l'Office technique et scientifique des pêches ont révélé qu'on peut augmenter la production en améliorant et en régularisant les cours d'eau remontés par le saumon. On a tout lieu de croire qu'on peut ainsi accroître la production de certains cours d'eau et on étudie de très près la question. Il reste encore à déterminer jusqu'à quel point l'exploitation forestière et le déboisement général ont contribué et contribuent encore à appauvrir les cours d'eau remontés par le saumon et aussi combien les méthodes actuelles de reboisement améliorent la situation.